

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 25 mai 2020

N° 2020 - 20

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt et le 25 mai à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Date de la convocation

le 18/05/2020

Présents : Messieurs BARRET Denis, BERAUD Jean-Yves, BLANC Sandrine, BOYER Joseph, CHACORNAC Emmanuelle, COSME Vincent, DELMAS Marie-Claude, DURAND Claudine, FELGINES Florence, FOURNET-FAYARD Marjolaine, GIRAUD Corinne, GUILHOT Stéphane, JACQUES Cyrille, MAZOYER Gérard, METHON Rodolphe.

Date d'affichage

le 18/05/2020

Madame FELGINES Florence a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération 2020-20

Désignation du référent Ambroisie

Monsieur le maire propose au conseil municipal de désigner un référent ambroisie afin d'assurer la bonne mise en œuvre et le suivi du plan local de lutte contre l'ambroisie.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le 3 - JUIN 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, désigne à l'unanimité, Monsieur MAZOYER Gérard en tant que référent ambroisie.

et publication ou notification

du 3 - JUIN 2020

Fait et délibéré, le 25 mai 2020,
Au registre sont les signatures
pour copie conforme



Le Maire

BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.



